

Zoom TEN sur la commune de Ramonville Saint-Agne !

La commune de Ramonville Saint-Agne de 14 145 habitants, dans le département de la Haute-Garonne, fait partie des 26 lauréats de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) 2019 en Occitanie. Le territoire s'est engagé à mettre en œuvre les trois actions suivantes d'ici fin 2022 :

- *Objectif zéro phyto | Réaliser un chantier citoyen et un accompagnement technique des services espaces*
- *Recenser et valoriser les richesses naturelles du territoire et associer parallèlement tous les habitants à la découverte de ce patrimoine à travers la réalisation d'inventaires participatifs*
- *Accompagner à l'installation maraîchère sur la commune | Animations grand public et scolaire.*

C'est l'avancement de leurs trois actions que nous souhaitons aujourd'hui valoriser !

CHARTRE REGIONALE



A travers la signature de la charte régionale « Objectif zéro phyto » en 2019, la commune de Ramonville Saint-Agne s'est engagée à réduire l'usage des pesticides dans l'entretien des espaces publics. Elle souhaite maintenant passer au niveau supérieur, le niveau 3 de la charte régionale (dans une perspective d'obtention du label national « Terre Saine, Communes sans pesticides »), en excluant l'utilisation de produits désherbants dans les espaces contraints : pelouses sportives et cimetières. Pour mettre en place ces actions, la commune a candidaté à l'appel à projets proposé par la Région afin de bénéficier d'une aide à la réalisation pour supprimer, à terme, l'usage de produits phytosanitaires sur les terrains sportifs. La candidature a été acceptée en juillet 2020 et des premières actions ont été engagées dès l'été 2020. L'objectif sera notamment de réaliser un diagnostic d'utilisation des stades, de favoriser le recours aux méthodes alternatives d'entretien et de proposer des actions de formation et de sensibilisation aux agents et aux usagers.

Dans le cadre de son deuxième engagement TEN, Ramonville s'est engagée à améliorer ses connaissances sur la biodiversité communale et la gestion écologique et durable de ses espaces verts et à sensibiliser sa population sur les enjeux environnementaux. Nature En Occitanie et Arbres et Paysages d'Autun, qui proposent des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, accompagnent la ville dans l'acquisition de nouvelles connaissances naturalistes et

techniques quant à la gestion des espaces naturels et l'aménagement local. Enfin, des inventaires de la faune et de la flore locales ont été lancés durant l'été 2020 et des événements de sensibilisation sont prévus à l'automne.

La troisième action TEN a débuté fin 2019 et consiste en un accompagnement à la réintroduction de productions maraîchères agroécologiques sur le territoire. L'objectif est de répondre d'une part à la forte demande de la population en matière de production locale et saine et d'autre part à un besoin de pédagogie autour du "mieux manger". L'accompagnement par le Labo du Centième Singe vise à proposer à la commune de Ramonville un dispositif et des modalités d'accompagnement adaptés, afin de mettre en œuvre le projet de réintroduction maraîchère agroécologique sur son territoire et d'en favoriser sa viabilité et sa pérennité. La phase 1 d'accompagnement, qui définit le cadrage du projet d'installation de maraîchers, a débuté en décembre 2019. La phase 2 permettra de réaliser une étude approfondie des modalités d'implication stratégiques et de sélectionner des candidats à l'installation. Enfin, la phase 3 aura pour but d'accompagner la commune et les candidats à l'installation.

Le collectif régional TEN Occitanie et l'ARB Occitanie saluent aujourd'hui l'avancement de ce Territoire Engagé pour la Nature et l'encouragent dans sa démarche de progrès initiée en faveur de la biodiversité !